



Fléac, le 11 décembre 2018

Lettre ouverte au Conseil Communautaire du Grand Angoulême du 11 décembre 2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Vice-Présidents,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communautaires du Grand Angoulême,

Le collectif CECO A a demandé à Monsieur le Président du Grand Angoulême de pouvoir intervenir lors du conseil communautaire du 11 décembre 2018 afin de vous présenter les incohérences du projet Méthangoumois déjà partagées avec les Arédiens et Fléacois lors d'une réunion publique le 16 Novembre dernier.

Nous regrettons le refus de Monsieur Dauré et souhaitons vous informer par la présente.

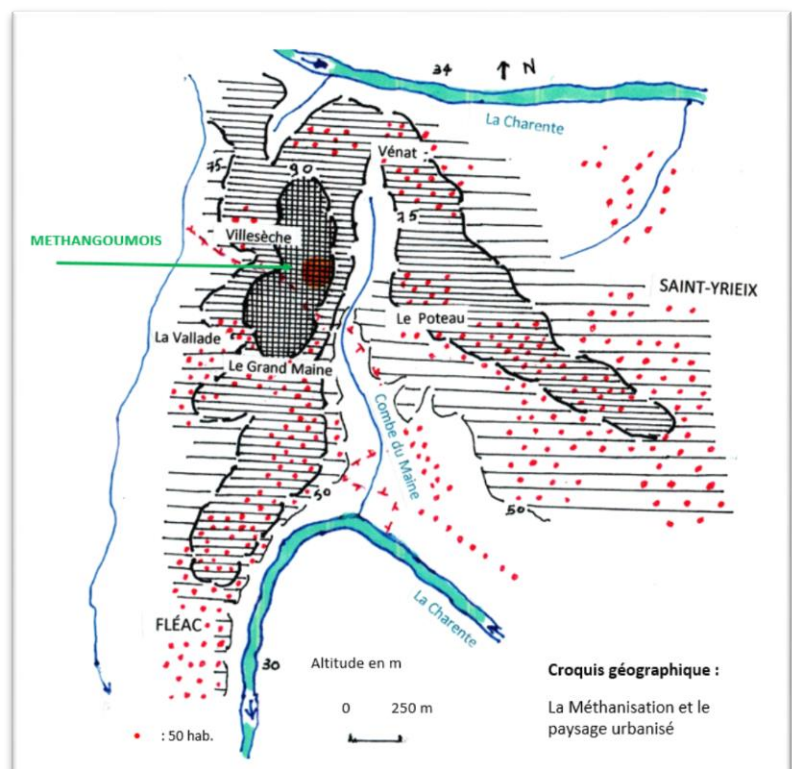
En plus des risques et nuisances imposés aux travailleurs du parc Euratlantique et aux riverains, nous attirons votre attention sur les incohérences géographiques, écologiques et économiques du projet Méthangoumois porté par la société ENGIE. Nous souhaitons également vous alerter sur les incohérences d'aménagement du territoire du Grand Angoulême.

Incohérences Géographiques :

Environ 2500 personnes vivent ou travaillent à moins d'1 km de l'emplacement choisi par Méthangoumois, ce qui correspond à une densité de population de 800 personnes / km² (7 fois la moyenne de la France métropolitaine)

Le parc Euratlantique est le point culminant de Fléac et Saint Yrieix sur Charente, exposé aux vents d'ouest et sud-ouest qui porteront les odeurs sur plusieurs kms.

Le sol de la zone Euratlantique est calcaire et perméable, de fait sensible aux infiltrations en cas de fuite de digestat. De plus les communes de Fléac et St Yrieix ont été classées en 2018 pour la 9^e fois en catastrophe naturelle sécheresse suite à des mouvements de terrain liés au retrait du sol argilo-calcaire.



Méthangoumois: L'emplacement



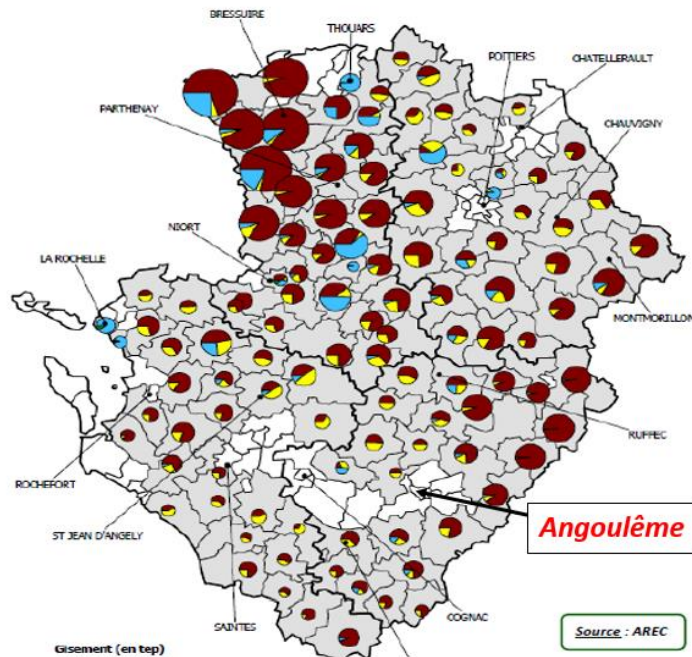
Incohérences Ecologiques :

Méthangoumois est **loin des principaux gisements** : seulement 1/3 des biodéchets viendrait de la collectivité d'Angoulême.

Méthangoumois est également **loin des plans d'épandage** car les terrains pouvant accepter du digestat sont principalement dans le nord ou le sud du département de la Charente (NB : la viticulture n'accepte pas l'épandage de digestat)

Où sont les circuits courts préconisés par l'ADEME et Charente Nature ? Quel sera le bilan des Gaz à Effet de Serre ? Le méthane étant 23 fois plus impactant que le CO₂ pour la couche d'ozone, si le taux de fuite de biogaz de Méthangoumois est supérieur à 4% le bilan de gaz à effet de serre sera négatif !

Potentiel énergétique des principaux gisements cantonaux mobilisables pour la méthanisation (pour des potentiels annuels supérieurs à 500 tep par canton)



Carte des gisements mobilisables pour la méthanisation en région Poitou Charente.

Etude réalisée par l'AREC (source : « La méthanisation en Poitou Charente - Enjeux et perspectives » AREC)

Incohérences Economiques :

Aucun actionnaire actuel de Méthangoumois n'est fournisseur de biodéchets. Méthangoumois va de fait créer un marché des biodéchets en Charente avec des risques pour les sites de méthanisation agricole (La Chapelle, Confolens, ...)

Les fournisseurs de biodéchets de Méthangoumois seront-ils solvables et fiables ?

Méthangoumois est présenté comme un **projet privé mais le capital de la société est majoritairement public** (Territoires Charente, SDEG16, Grand Angoulême et ENGIE / SUEZ dont l'état est actionnaire). Pourquoi les investisseurs privés ne sont-ils pas intéressés par Méthangoumois ? **Ce projet ne serait-il pas trop risqué et incohérent pour séduire des investisseurs privés ?**

Que deviendra le site si Méthangoumois n'est pas rentable ? Une friche industrielle au milieu du Parc Euratlantique ?

Incohérences d'aménagement du territoire du Grand Angoulême :

Les Fléacais et Arédiens subissent déjà depuis quelques années des nuisances qui sont les conséquences directes de choix d'aménagement du territoire du Grand Angoulême : la station d'épuration de Fléac, la ligne LGV et l'aménagement de la RN141.

En voulant implanter Méthangoumois dans le parc Euratlantique, le Grand Angoulême a-t-il volontairement décidé de concentrer toutes les nuisances dans 2 communes de l'ouest angoumois ?

Le projet Méthangoumois est l'archétype des mauvaises pratiques de gestion de projet de méthanisation, à l'opposé des préconisations de l'ADEME et de GrDF.

Méthangoumois est similaire au projet de méthanisation rejeté par l'agglomération de Limoges qui a pris la décision de ne plus vendre le terrain au porteur du projet. Grand Angoulême ne pourrait-il pas prendre la même décision en vendant le terrain d'Euratlantique à une autre entreprise qui va créer des emplois ?

Le député Thomas MESNIER a eu le courage politique de vous demander de revoir le lieu d'implantation de Méthangoumois. **Qu'attendez-vous pour montrer aux habitants de l'agglomération du Grand Angoulême que le bon sens et le courage ne doivent pas être les otages de la politique politicienne ?**

Le Collectif CECOIA reste à votre disposition pour tout complément d'information et répondre à vos éventuelles questions.

Le Président de CECOIA
Stéphane GAYERIE



Le Vice-Président de CECOIA
David POTIER

